

AVIS
D'APPEL D'OFFRES GT2021-12
ACQUISITION DE DEUX CAMIONS
«PICK-UPS»



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour l'acquisition de deux camions «pick-ups».

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **mercredi 10 février 2021** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet et incluant tous les documents demandés doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2021-12 – Acquisition de deux camions «pick-ups» – Soumission** », le nom et l'adresse du soumissionnaire, la date et l'heure limites de réception des soumissions ainsi que l'adresse de l'Hôtel de Ville ci-dessous.

Les soumissions doivent être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, **au plus tard à 15h30 le mercredi 3 mars 2021**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 15h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Pour toute information complémentaire concernant cet appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Isabelle Roy, Directrice des Services techniques, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3226.

Cet appel d'offres est assujetti aux accords ACCQO, AQNB et ALEC.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 9 février 2021.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Directrice des services juridiques et greffière